
COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MARS 2015

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Présentation et approbation des Comptes Administratifs 2014 des budgets suivants :

○ Lotissement de l'Orée :	
▪ Section de Fonctionnement :	0.00 €
▪ Section d'Investissement :	0.00 €
○ Lotissement du Pavillon :	
▪ Section de Fonctionnement :	0.00 €
▪ Section d'Investissement :	0.00 €
○ Assainissement :	
▪ Section de Fonctionnement :	-7 657.05 €
▪ Section d'Investissement :	4 740.65 €
○ Sargé sur Braye :	
▪ Section de Fonctionnement :	151 241.13 €
▪ Section d'Investissement :	-33 568.64 €

- L'Assemblée a approuvé les comptes de gestion ainsi que les affectations des résultats.

- Présentation et approbation des Budgets Primitifs 2015 des budgets suivants :

○ Lotissement de l'Orée :	
▪ Section de Fonctionnement :	314 579.00 €
▪ Section d'Investissement :	314 579.00 €
○ Lotissement du Pavillon :	
▪ Section de Fonctionnement :	25 058.52 €
▪ Section d'Investissement :	69 053.05 €
○ Assainissement :	
▪ Section de Fonctionnement :	132 509.00 €
▪ Section d'Investissement :	140 859.00 €
○ Sargé sur Braye :	
▪ Section de Fonctionnement :	1 115 926.00 €
▪ Section d'Investissement :	370 356.00 €

- Les taux d'imposition sont inchangés :

○ Taxe Habitation : 12.01
○ Taxe Foncière Bâti : 18.93
○ Taxe Foncière Non Bâti : 42.36

- Produit des trois taxes attendues : 313 758 €

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Jean LÉGER